

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

OCTOBRE/NOVEMBRE
2024

188

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

NOS ENGAGEMENTS EN
FAVEUR DE L'ENVIRONNE-
MENT

P. 19



Boissy soutient Octobre Rose

SOMMAIRE



Directeur de la publication


Régis Charbonnier, Maire


7 bd Léon Révillon

94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 10 61 61

www.ville-boissy.fr

 Ville de Boissy-Saint-Léger

 Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville

Maquette

Service des Relations publiques

Dépôt légal à parution

Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS

6 avenue des Tissonvilliers

95400 Villiers-le-Bel

Tél : 01 39 33 01 01



Fête de la ville 4



Réunion publique : travaux de la Charmeraiie 9



Réinventer le centre-ville avec les habitants 13



Retour sur les élections du Conseil Municipal Enfants 22



Exposition franco-allemande en salle des fêtes 26

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 8

CADRE DE VIE 13

FOCUS 19

ENFANCE 22

JEUNESSE 25

VIE ASSOCIATIVE 26

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,

« Faire face ensemble aux défis de demain »

Alors que le gouvernement annonce une réduction drastique des dépenses publiques locales dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, la Cour des comptes propose de supprimer 100 000 emplois dans les collectivités d'ici 2030, dont 1 000 en Île-de-France. À Boissy-Saint-Léger, cette décision toucherait notamment les agents des services publics, essentiels pour maintenir la qualité de vie que nous avons bâtie ensemble.

Depuis plusieurs années, nous avons observé une hausse de nos charges tout en assurant un service de proximité toujours plus performant et à l'écoute des besoins de notre population. Aujourd'hui, la proposition de la Cour des comptes d'amputer les effectifs des collectivités, sans prendre en compte les spécificités locales et l'accroissement démographique, met à mal notre capacité à répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Cette orientation pourrait se traduire par la perte de postes dans des secteurs déjà en tension : services d'entretien, animation périscolaire, et bien d'autres. Pour notre ville, cela signifierait une dégradation des services essentiels et une pression accrue sur nos agents, déjà mobilisés à 100%. Pourtant, nous savons combien la proximité, la réactivité et la qualité des services publics locaux sont déterminantes pour la cohésion sociale de notre territoire.

Face à cette situation, je tiens à rappeler notre engagement inébranlable pour défendre l'intérêt général et garantir la continuité de nos services, tout en cherchant des solutions innovantes pour concilier maîtrise budgétaire et qualité du service public. Nous ne nous résignerons pas. Le maintien d'une équipe municipale solide et compétente est le gage de notre action pour accompagner notre ville vers un avenir plus juste et plus solidaire.

En parallèle, une bonne nouvelle mérite d'être soulignée. L'extension de la ligne 18 du Grand Paris Express vers Boissy-Saint-Léger avance. Ce projet, pour lequel nous nous battons depuis plus de dix ans, représente une véritable opportunité pour nos habitants et notre territoire. Il contribuera à désenclaver notre ville et à renforcer la connectivité avec les pôles économiques d'Orly et de Massy. Bien que les premières études de faisabilité ne soient attendues qu'à partir de 2040, l'intégration de ce projet dans le Schéma directeur de la région Île-de-France est un signal fort. Nous veillerons à ce que ce projet prenne en compte les besoins de mobilité des habitants et participe à la dynamisation de notre centre-ville.

Par ailleurs, dans le cadre de notre étude de circulation pour le centre-ville, nous avons initié une large concertation avec les habitants et les commerçants. Cette démarche vise à définir un plan d'aménagement cohérent, en adéquation avec les réalités du terrain et les aspirations des Boisséens. Je vous invite à participer aux différentes réunions publiques, car votre avis est essentiel pour construire ensemble un centre-ville plus agréable et accessible.

Enfin, je suis heureux de vous annoncer que la cérémonie des vœux à la population aura lieu le 10 janvier 2025 à 19 h à la salle des fêtes. Cette année, nous mettrons à l'honneur le thème : «Boissy, terre de diversité et d'unité». Nous célébrerons notre cohésion, notre engagement pour l'éducation et l'intergénérationnel. En dépit des difficultés, c'est ensemble que nous surmonterons les défis et ferons de Boissy une ville toujours plus solidaire et résiliente.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Fête de la ville

Le 7 septembre avait lieu la Fête de la ville au complexe sportif Maurice-Préault, une grande manifestation festive qui inclut également le Forum des associations. Celles-ci ont proposé au fil de la journée de nombreuses démonstrations et activités qui leur ont permis de faire la démonstration de leur savoir-faire auprès du public boisséen dans le domaine culturel ou sportif. ❶

Soirée parentalité

Samedi 21 septembre a eu lieu la soirée parentalité autour du développement de l'enfant avec Mélanie Progonzola. Parents et professionnels de la petite enfance ont pu échanger sur les sujets, tels que la diversification alimentaire, le développement du langage et la gestion de la frustration. ❷







Ouverture de la saison culturelle

Samedi 28 septembre, ouverture de la saison culturelle avec un mot de M. le Maire et la présentation de la programmation de l'année par Odile Bernardi, adjointe élue à la culture. Le spectacle de l'humoriste Thomas Croisière, qui ouvrait la saison, a ravi le public avec une évocation illustrée pleine d'humour et de nostalgie de l'âge d'or de la comédie française. 1





Festival Les Enchantées

Les enfants des maternelles et de la petite enfance ont assisté à "Vagabonde" de la compagnie du Loup-Ange, un spectacle qui fait la part belle à la planète et à l'écoute de soi. ②

Spectacle "Punk à chats" le mercredi 16 octobre : carton plein pour le trio Captain parade qui a mis en transe son jeune public avec un répertoire très rock'n'roll et vitaminé. ③

Le solidaribus fait escale deux fois par mois à Boissy



Le 21 septembre, le Solidaribus a fait sa première apparition sur le parking du marché de la Ferme. Une opération qui sera renouvelée deux fois par mois, à deux endroits différents.

Le Solidaribus est une permanence d'accueil mobile du Secours populaire français. Pourvu d'un accès à internet, d'ordinateurs, d'une imprimante, de tables et de chaises, le Solidaribus a pour objectif d'offrir une aide à toute personne qui le souhaite. Il propose ainsi une aide alimentaire et matérielle, un accompagnement vers l'accès aux droits, et favorise l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Le Solidaribus sera présent sur deux lieux de stationnement :

- Le **1^{er} samedi du mois** de 14h à 16h30 devant le **gymnase Maurice Préault**, 16 avenue Charles de Gaulle

- Le **3^e samedi du mois** de 14h à 16h30 au **parking du marché de la Ferme** 6 rue de Sucy.

Contact : 06 59 50 16 36

Mail : boissy@spf94.org

Un audioprothésiste rue de Paris



Ce centre auditif «Audio pour tous» a ouvert ses portes début septembre.

Esmeralda Ortiz et Rachel Nabet vous proposent un large choix d'aides auditives à des prix étudiés, y compris la formule "zéro reste à charge", intégralement pris en charge par la Sécurité sociale et votre mutuelle. Si vous avez des doutes sur la qualité de votre audition, ou si vous êtes simplement curieux de savoir où vous en êtes, vous pouvez passer les voir afin de bénéficier d'un bilan audi-

tif complet et gratuit. N'hésitez pas !
Le magasin est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h30
44, rue de Paris
Téléphone : 01 86 04 21 89



28 octobre > 30 décembre à la Boutique éphémère - 15 rue de Paris

Du 21 au 28 OCTOBRE
 SIANE
 Bijoux et accessoires

Du 28 OCTOBRE au 4 NOVEMBRE
 PETIT ANH
 PATCHWORK



Du 4 AU 11 NOVEMBRE
 KAUMANE BIJOUX
 Mode bijoux

Du 11 AU 18 NOVEMBRE
 K'RIBEANSTYL
 Accessoires de mode, bijoux, déco

Du 18 AU 25 NOVEMBRE
 JULIE GASSMANN BIJOUX
 Bijoux en pierre naturelle

Du 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE
 KEVENTS
 Vin, champagne

Du 2 AU 9 DÉCEMBRE
 UN TETARD DEUX CRAPULES
 Création en pâte polymère

Du 9 AU 16 DÉCEMBRE
 ACTU SHOP
 Accessoires de mode

Du 16 AU 23 DÉCEMBRE
 ABY GARDNER
 Vêtements et accessoires

Du 23 AU 30 DÉCEMBRE
 MARIA BIJOUX ET INO CORHCET
 Bijoux fantaisie en perles japonaises

Travaux de la Charmeraie : faisons le point



Une réunion publique se tiendra le vendredi 15 novembre afin d'informer les riverains sur l'avancée des travaux du nouveau quartier de la Charmeraie.

Parmi les points abordés :

- le planning prévisionnel de réalisation des bâtiments,
- la dépose de la passerelle RER et avancée des travaux d'accès à la gare
- la démolition de la 2^e partie du Centre Commercial Boissy 2
- la Maison des jeunes et Pôle Petite Enfance

La réunion sera animée par Monsieur le Maire et des représentants de GPSEA et de la SADEV94.

15 novembre à 19h, au gymnase Maurice-Préault

Devenez agent recenseur pour votre commune !



Du 16 janvier au 22 février 2025 aura lieu le recensement afin de déterminer la population légale de chaque commune et connaître les structures de la population et le parc de logements.

Durant cette période, les agents recenseurs auront pour missions :

- de repérer les adresses à recenser qui leur sont attribuées,
- de déposer des imprimés auprès des ménages, de les récupérer et de les vérifier, d'effectuer des relances si nécessaire,
- de compléter, classer et numéroter les imprimés,

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter le service des Affaires générales (01 45 10 61 16), qui pourra vous apporter des précisions sur les modalités de recrutement et de la mission.

L'activité d'agent recenseur se fait essentiellement entre 18 h et 20h en semaine et le samedi de 10h00 à 18h00, c'est-à-dire lorsque les personnes sont disponibles chez elles. La rémunération est fixée en fonction du nombre de logements recensés.

Dépôt des candidatures avant le 15 novembre 2024

- Par courrier :

Mairie – Service des Affaires générales - 7 boulevard Léon Révillon - 94470 Boissy-Saint-Léger

- Par courriel :

affaires.generales2@ville-boissy.fr

Une permanence ADIE pour les créateurs d'entreprise

L'ADIE ouvre une permanence consacrée à la création d'entreprise. Ça se passe au Centre social, le jeudi, une fois par mois.



L'Adie est l'association solidaire qui défend l'idée que chacun, même sans capital et même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. Depuis 35 ans, le réseau de spécialistes de l'ADIE finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour tout type d'activité professionnelle, jusqu'à 12 000 €. Le suivi est personnalisé et gratuit, quel que soit votre statut : en recherche d'emploi, salarié, micro-entrepreneur, en SARL, etc.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 09 69 32 81 10.

Taxe foncière : la part communale inchangée

Cette année, le taux de la taxe foncière augmente dans un tiers des communes, avec un record à Sommières, petite ville du Gard qui s'envole à + 52 ! Boissy, pour sa part, ne touche à rien.

À Boissy, la municipalité a décidé une nouvelle fois de ne pas toucher au taux de la taxe foncière afin de ne pas pénaliser les foyers alors que nous commençons tout juste à sortir d'une période d'inflation sans précédent. Alors pourquoi la somme à payer est légèrement plus importante que l'année passée ? C'est parce que l'État revalorise tous les ans les valeurs locatives cadastrales en se basant sur l'inflation.

Pour 2024, cette revalorisation s'élève à 3,9 % (7,1 % en 2023). Soit 39 euros en plus par tranche de 1 000 euros.



Balcons et jardins fleuris : les gagnants 2024

Les résultats du concours ont été officiellement annoncés lors de la fête de la ville, le 7 septembre.

Le jury, composé de professionnels des espaces verts, d'élus et de techniciens, a porté un regard attentif à la gestion durable du jardin et aux bonnes pratiques environnementales, comme la préservation de la ressource en eau et le respect de la biodiversité. Vous trouverez ci-dessous la liste des gagnants classée par catégorie. Bravo à toutes ces mains vertes boisséennes !

Maison avec grand jardin

Briard Colette, rue de Marolles
Villeret Roger-Annie, rue des Bouleaux
Jagrin Christiane, allée des Merles
Gay Jacqueline, rue de Sucy

Maison avec petit jardin

Canal Flavien, rue des Alouettes
Brillant Michèle, rue des Chardonnerets
Jagrin Géraldine, allée des Mésanges



Balcon et fenêtre fleuris dans immeuble

Latournald Marie-Claude, place des Érables
Alneras Jacques, place de la Peupleraie
Turpin Sylvette, place des Érables
Alliot Annie, place de la Frênaie

Potager fleuri

Les jardins partagés, Turpin Sylvette, place des Érables
Les jardins de Boissy, Mutuel Jean-Pierre, place de la Peupleraie

La Mirabal, courir pour les droits des femmes

La Mirabal, cette course militante pour les droits des femmes, se déroulera cette année le dimanche 24 novembre.

La course, traditionnellement ouverte à tous, est à la fois un événement sportif et un lieu d'information et de sensibilisation. Lors de cette journée, des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants de tous les horizons se mobilisent pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette année, l'équipe organisatrice a décidé d'aborder la thématique des jeunes filles victimes de violences.

Au programme sportif : courses de 5 km et de 10 km (plus de 16 ans), course Jeunes de 2 km (12-15 ans), course Avenir de 900m (7-11 ans), marche d'engagement de 3 km (allure libre pour tout public).



La Mirabal, parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne

Informations et inscriptions : lamirabal-tremplin94.org

La saison de chasse a débuté

Chaque année, l'Office national des forêts (ONF) organise des chasses dans la forêt domaniale de Notre-Dame pour réguler les populations de chevreuils et de sangliers, qui prolifèrent.

La saison de chasse 2024-2025 a débuté le 14 octobre et se déroulera jusqu'au 11 mars 2025, avec 26 journées prévues. La chasse est organisée en deux zones, avec une partie confiée à une association de chasseurs et une autre gérée directement par l'ONF. Les promeneurs sont invités à respecter la signalisation mise en place pour éviter les zones de chasse. Cette régulation vise aussi à réduire les accidents routiers et les dégâts causés aux cultures et infrastructures en périphérie de la forêt. Un plan de chasse, validé par la Préfète, encadre le nombre d'animaux à prélever.

Pour connaître les journées de chasse : onf.fr/chasse/

Pour le renouvellement des documents d'identité : anticipez !

Souvent délaissés au fond d'un tiroir ou d'un portefeuille, les documents d'identité ont la fâcheuse tendance d'avoir leur date de validité dépassée lorsqu'on en a enfin besoin.

Des démarches médicales ou administratives imprévisibles, des examens scolaires ou universitaires, un voyage à l'improviste, nombreux sont les événements qui peuvent faire regretter d'avoir manqué de vigilance. Bonne nouvelle, si vous étiez majeur lors de l'obtention d'une carte nationale d'identité entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013, votre carte est automatiquement prolongée de 5 ans. Une carte nationale d'identité peut être renouvelée dans sa dernière année de validité sans attendre son arrivée à échéance.

Pour les passeports, attention ! Nombreux sont les pays qui demandent à ce que le passeport soit encore valide 6 mois après la date de fin du voyage. Il est alors préférable de renouveler son passeport avant sa dernière année de validité.

La période de fin et de début d'année est le bon moment pour procéder à ces démarches de renouvellement. Cela permet d'éviter l'allongement des délais de rendez-vous en mairie et de production qui reviennent chaque année à partir de début mars. Le renouvellement de vos documents peut se faire dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes.

À Boissy-Saint-Léger vous avez notamment la possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville, rubrique service en ligne.

Une convention avec Félis'city, pour le bien-être des chats errants

Lors du Conseil du 10 octobre, la municipalité a voté à l'unanimité une convention avec l'association Félis'City qui a été créée en 2009 pour lutter contre la prolifération et les mauvaises conditions de vie et de santé des chats errants.

L'association s'engage à capturer des chats errants non identifiés, à leur fournir les soins nécessaires après avis vétérinaires (stérilisation, vaccination, tests ...), à les relâcher s'ils ne sont pas sociables ou à les faire adopter. Depuis 2015, elle a pris en charge plus de 140 chats à Boissy. De son côté, la ville s'engage à informer la population des actions entreprises concernant les chats errants et de rappeler aux propriétaires leurs obligations envers les animaux de compagnie.

Cependant, l'association ne peut intervenir que si elle en a les moyens humains, et financiers, et elle ne compte que deux bénévoles dans la ville. C'est pourquoi, au-delà de la convention, le conseil municipal a décidé d'aider Félis'city en lui accordant



une subvention exceptionnelle de 2 500 € pour l'année 2024.

Si vous voulez devenir bénévoles : assofeliscity@gmail.com

Les bénévoles de Félis'City sont des personnes qui peuvent transporter un animal d'un point A à un point B, trapper ; mais aussi et surtout des Familles d'accueil, que ce soit le temps d'une adoption pour les chats sociables, ou pour 6 jours le temps de la convalescence nécessaire après une stérilisation et remise sur site.

L'inscription sur les listes électorales : c'est toute l'année

L'inscription sur les listes électorales est une démarche qui doit être effectuée à l'occasion d'un emménagement sur la commune.

Elle peut être faite en ligne, par l'intermédiaire de la plateforme service-public.fr ou par papier



ou par papier en se déplaçant au service des Affaires générales (4 bd Léon Révillon), muni de la copie d'une pièce d'identité et de la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité, d'abonnement internet, assurance habitation, quittance de loyer éditée par une agence). Le formulaire administratif sera à remplir sur place. L'ensemble du dossier peut également être adressé par courrier au service. Par ailleurs, il est nécessaire de signaler au service des Affaires générales les changements d'adresse internes à la commune afin de tenir à jour les listes électorales, sous peine de s'exposer à une radiation des listes électorales.

Le Téléthon 2024 avec Peintres en Herbe

Comme chaque année, Mme Josette Pascual, présidente de l'association Peintres en Herbe et représentante de l'antenne de Boissy, organise une vente d'objets divers réalisés par les adhérents. **Attention : cette année le stand se tiendra à différents endroits :** le 28 novembre à la résidence Harmonie, le 30 novembre et le 1^{er} décembre à la résidence Seniors NOHEE. L'association sera également présente les 6, 7 et 8 décembre au marché de Noël et le 18 décembre à la résidence Harmonie, toujours pour le Téléthon.

Les élus à votre écoute



Samedi 19 octobre, les élus sont allés à la rencontre des habitants de la Haie Griselle. Deux heures d'échange consacrées en grande partie à l'avancée des travaux du nouveau quartier de la Charmeraie.

Médailles du travail



Le samedi 19 octobre, la commune célébrait les médaillés du travail boisséens lors d'une cérémonie en mairie. Les 29 récipiendaires ont été accueillis et félicités par le Maire de la ville, Régis Charbonnier et de nombreux élus.

Ciné-débat autour des rixes



Proposée le vendredi 27 septembre par le centre social en partenariat avec l'association de Boissy « SORO DEMA » et une association de Chartres « La lumière de l'espoir », ce ciné débat a attiré beaucoup de jeunes Boisséens et de mamans : la salle était pleine.

Le film « Suis-je le gardien de mon frère ? » réalisé par Yassine Bardech et Jonny Procaci, accompagné par l'éducateur spécialisé Djafar Gary a ému, impressionné et suscité un large débat. Deux femmes de l'association « Les mamans de Boissy » et une dame de l'association des mamans de Sucy ont participé largement au débat. L'association Val-Pré a également participé au projet et a assuré la garde d'enfant.

Ce documentaire met en lumière la montée de la violence dans les quartiers de Chartres (Lucé et Mainvilliers). Cette violence a mené à la mort de deux jeunes des quartiers rivaux... Le film, ses réalisateurs et les animateurs parcourent la France des quartiers, ce dont on ne peut que se féliciter.

Il est par ailleurs important de souligner l'importance d'organiser ce type d'événement dans le contexte national actuel et la montée de la violence. La sécurité est une priorité pour l'équipe municipale qui veille à instaurer un dialogue constructif entre les mamans de Boissy et des villes avoisinantes afin de prévenir les tensions entre jeunes.

Réinventer le centre-ville avec les habitants

Depuis quelques années, le centre-ville de Boissy a beaucoup évolué, avec l'arrivée de nouveaux logements et de nouveaux commerces. Le moment est venu de réfléchir sur les améliorations à apporter aux modes de circulation et de stationnement dans ce quartier.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de mener un travail sur cette problématique, en concertation avec les riverains, et qui débouchera sur des solutions concrètes. Les objectifs : un meilleur partage de l'espace public et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses habitants.

► Première phase

Pour lancer la mise en œuvre de ce projet, un atelier de concertation avec riverains et acteurs économiques du centre a été organisé le jeudi 24 octobre à la salle des fêtes de la Ferme. Il s'agissait ce soir-là, en partant des éléments concrets du diagnostic réalisé durant le mois de septembre par le bureau d'études CDVIA, de recueillir les avis, ressentis et suggestions des riverains pour mieux cerner les problèmes de mobilité dans le centre. Puis, dans un second temps, et toujours avec la participation active des habitants, de rechercher des solutions concrètes répondant aux problématiques soulevées.

► Seconde phase

Les informations collectées lors du diagnostic, enrichies des apports des riverains lors de l'atelier, donneront lieu à deux scénarios qui seront présentés lors d'une réunion publique prévue le 10 décembre, où chacun pourra exprimer son avis.

Le conseil municipal optera ensuite pour la solution qui aura le mieux répondu aux attentes des habitants. Le scénario retenu sera ensuite mis en œuvre pour une durée de 6 mois, à titre expérimental. Cela laissera le temps de constater si les améliorations attendues sont bien au rendez-vous, et d'adapter le dispositif le cas échéant.



Un éventail de solutions

Parmi les solutions concrètes qui peuvent être envisagées afin d'améliorer la circulation et le stationnement dans le centre-ville :

- ◆ mise à sens unique ◆ Changement de sens ◆ Profil de voirie ◆ Gestion et aménagement des carrefours ◆ Dimensionnement et localisation du stationnement (PMR, livraisons, véhicules particuliers, vélos) ◆ Gestion du stationnement

Les travaux



Lot 1 de la ZAC de la Charmeraie ↑

Le lot 1 de la ZAC de la Charmeraie est en voie d'achèvement. Cette construction accueillera bientôt, outre des logements, des commerces en rez-de-chaussée côté esplanade Joséphine-Baker, et à l'arrière, sur deux étages, la nouvelle maison des jeunes.

Pôle gare

Les travaux du futur pôle gare ont entraîné la condamnation du trottoir sous le pont du RER. C'est pourquoi une déviation a été établie afin de sécuriser le transit des piétons vers et en provenance de la gare. ↓



Le pôle de la petite enfance

À la place de l'ancien centre social Michel-Catonné, le bâtiment qui accueillera bientôt le pôle Petite enfance, la crèche communale et la PMI est en train de sortir de terre. ↓



Bassins de rétention

Dans un souci de récupération des ressources naturelles, des mini lacs urbains sont actuellement en construction dans le nouveau quartier de la Charmeraie. Ces bassins de rétention ont pour vocation de récupérer l'eau de pluie ruisselante en provenance de la dalle de l'ancien marché. Cette eau cumulée gagnera ensuite les deux lacs situés en contrebas. ↓



À partir du 28 octobre, le service des Espaces verts de la ville va végétaliser le boulevard Léon Révillon avec un mélange de plantes pérennes (vivaces, arbustes, graminées) entre la piste cyclable et le trottoir.



Marché de Noël : programme festif en vue !

**Petit train, manèges, magicien, artiste acrobate...
L'édition 2024 du Marché de Noël vous réserve
(encore) quelques surprises du 6 au 8 décembre !**

En ouverture des festivités, la retraite aux flambeaux viendra illuminer en musique la rue de paris et le site de la ferme. Ouverte à tous et à toutes, enfants et parents, la balade promet d'être magique et d'inaugurer le Marché de Noël dans un vent de féerie.

Un univers de parfums gourmands, de trésors d'artisanat, de lumières et d'animations seront déployés pour vous faire savourer l'instant. Le tout, parrainé par le père Noël en personne, présent tout le week-end pour gâter les enfants.

Pour les plus grands, une quarantaine d'exposants différents vous proposeront mille et une idées de cadeaux à offrir à vos êtres chers.

Pour celles et ceux qui souhaitent exposer, la ville met à votre disposition sur le site de la ville un bulletin à retourner complété au service culturel :

- Par mail : culturel@ville-boissy.fr
- Par courrier à Centre Culturel Le Forum – Esplanade Joséphine Baker

Tarifs 1 emplacement sur 3 jours :
Extérieur : 80 € - Intérieur : 115 €

Plus d'informations : 01 45 10 26 99
Mail : culturel@ville-boissy.fr

**Marché
DE NOËL**
Du 6 au 8 décembre
Le 6 de 17h à 21h
Le 7 de 10h à 20h
Le 8 de 10h à 19h
SALLE DES FÊTES DE LA FERME
Petit train, animations, ateliers créatifs,
Père Noël, retraite aux flambeaux,
tombola

Informations et renseignements au 01 45 10 26 99
culturel@ville-boissy.fr - www.ville-boissy.fr



© Yutaka Takei

Bal Kreyol : échange avec Chantal Loïal

« Danser, ce n'est pas un métier ». Et pourtant, Chantal Loïal en a fait sa vie. Enfant de la Guadeloupe, arrivée en France à l'âge de 8 ans, elle est passionnée de danse depuis son plus jeune âge. Chantal se déhanche dès ses 4 ans à chaque occasion. Au fil des années, de jeune danseuse interprète à fondatrice et présidente de la Compagnie Difé Kako, Chantal Loïal réussit haut la main le pari de perpétuer et promouvoir sa culture en hexagone, à travers son festival : « Mois Kréyol ».

Ce Festival voyage dans toute la France et arrive, pour la première fois, à Boissy-Saint-Léger le samedi 23 novembre 2024. Pour vous, Chantal Loïal - figure emblématique du matrimoine africain et français - prend le temps de nous raconter son histoire, à travers nos questions.

Vous êtes enfant de la DASS. La danse a-t-elle été pour vous l'exutoire dont vous aviez besoin ?

Je suis née en Guadeloupe, j'y ai été initiée au gwoka dès mon plus jeune âge. De mon enfance, j'ai gardé l'ancrage dans cette musique traditionnelle de mon pays, qui tire ses racines de l'Afrique de l'Ouest et qui est devenue un élément culturel incontournable de l'île. J'ai, en effet, passé mon enfance en foyer, en métropole, j'y suis arrivée en 1977. J'allais à l'école, mais même si je m'intéressais à la gymnastique, au patinage, c'est la danse qui continuait à m'attirer. J'ai été soutenue par mes éducateurs qui ont entendu ma passion pour la danse et à l'âge de 14 ans,

mon professeur de danse de l'époque, Assai Samba, m'a proposé une initiation aux danses africaines. Après un stage de danse au Ballet national du Lokolé, j'ai débuté ma carrière de danseuse internationale.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer la compagnie Difé Kako ?

Cette culture, et plus généralement la culture caribéenne, reste au fondement de ma pratique de danseuse. Partout, tout le temps, j'ai eu à cœur de promouvoir les danses et les musiques de l'Afrique et des Antilles. En 1994, j'ai créé la compagnie de danse Difé Kako pour créer des projets spécifiques s'inspirant des cultures africaines et antil-

laises. Je m'attache à créer un langage chorégraphique basé sur un mix des danses africaines et antillaises ainsi que sur les répertoires musicaux traditionnels et contemporains.

Aujourd'hui, pensez-vous avoir atteint votre objectif ? Songez-vous à d'autres projets ?

Chaque année, nous repérons des artistes en lien avec la culture créole, et on leur propose de voyager dans la France entière pour rencontrer tous les publics. Nous avons l'ambition de déployer notre festival sur d'autres territoires, mais surtout d'accompagner beaucoup mieux les artistes issus des outre-mers en besoin de développement.

Les commerçants du marché se font tirer le portrait



Où les trouver ?
Marché de la Ferme
 6 rue de Sucy 94470 Boissy-Saint-Léger
 Le mardi, vendredi et dimanche de 8h30 à 13h30

▲ « ELOLIVES » :

Saviez-vous que les fruits secs et les olives sont de véritables trésors nutritionnels ? Riches en vitamines, en minéraux et en antioxydants, ils contribuent à une alimentation équilibrée et favorisent le bien-être au quotidien.

Chez «Elolives», vous trouverez une large gamme de produits naturels et sains, parfaits pour une collation saine ou pour agrémenter vos plats. Elodie se tient à votre disposition pour vous conseiller sur les bienfaits de chaque produit et vous aider à composer des mélanges personnalisés.



« LES JEUNES MARÉES » ▲

Bonne nouvelle pour les amateurs de produits de la mer ! La halle du marché accueille un nouveau poissonnier, «Les Jeunes Marées». Spécialistes des produits frais et de qualité, ils proposent une large sélection de poissons et fruits de mer, directement issus des côtes françaises. Que vous soyez à la recherche de poissons entiers, de filets ou de crustacés, vous y trouverez de quoi satisfaire toutes vos envies. Mais ce n'est pas tout ! «Les Jeunes Marées» se distinguent également par une offre traiteur de la mer, faite maison. De délicieux plats préparés, tels que des terrines, rillettes de poisson, ou encore des plateaux de fruits de mer, vous attendent.



Actualité du marché : départ de Monsieur Alves

Monsieur Alves, de la poissonnerie Alves présente sur le marché depuis plus de 20 ans, a pris une retraite bien méritée.

Avant son départ, Monsieur le Maire a tenu à le saluer et le remercier pour toutes ces années de fidélité au marché de la Ferme.



Samedi 12, dans le cadre d'Octobre Rose, pour la première fois, une grande marche était organisée à l'initiative du Centre social. De nombreux habitant(e)s de la Haie Griselle et du Bois Clary ont marché conjointement pour se retrouver sur le parvis de la mairie. Tous ont pu participer à un moment de convivialité, d'échange et de dons, rythmé au son de la batucada du conservatoire de Boissy-Limeil. Merci aux associations présentes ! Un très bel événement fédérateur qui sera reconduit l'année prochaine.



Boissy soutient Octobre Rose



Le 11 octobre, atelier bien-être animé par une socio-esthéticienne où les participantes ont fabriqué un déodorant et un gommage avec des produits naturels.



Le traditionnel atelier coussin du Centre social, où les participantes, en deux séances, ont confectionné 30 coussins. Bravo à elles !



Nos engagements en faveur de l'environnement

Le budget fluides de la commune (eau, électricité, gaz) représente actuellement 1,8M€ par an. Par conséquent, une gestion responsable et raisonnable s'impose à nous, non seulement à cause du poids budgétaire de cette dépense, mais aussi pour préserver ces ressources et notre environnement.

La crise énergétique de 2022 et l'explosion des coûts de l'électricité et du gaz ont constitué un choc, par certains aspects salutaires : il a certes fallu prendre des mesures d'économies immédiates et brutales dont l'extinction nocturne de l'éclairage public, pour préserver les équilibres budgétaires, mais en parallèle, accélérer les investissements vertueux : déploiement d'ampoules basse consommation LED, renouvellement des chaufferies, maîtrise des températures, isolation des bâtiments publics, collecte des eaux de pluie pour l'arrosage, installation de mousseurs sur les robinets, développement de la production photovoltaïque...

Ainsi, depuis fin 2022, la consommation d'eau a baissé de 46 % ; celle de gaz de 35 %, et celle d'électricité de 16 %». Le

niveau de ces économies témoigne de l'efficacité des mesures prises et des investissements effectués.

L'extinction nocturne d'une partie de l'éclairage public a, elle seule, permis d'économiser 650 000kWh entre novembre 2022 et octobre 2024 (soit 65 tonnes équivalent CO2). Toutefois, conscients de la gêne et du sentiment d'insécurité que cette mesure a pu générer, l'éclairage public sera rétabli toute la nuit au fur et à mesure du déploiement des ampoules LED avec mise en œuvre d'un fort abaissement de puissance entre 23h et 5h pour préserver la biodiversité, tout en garantissant le confort et la sécurité des boisséens.

De manière plus générale, les élus et les services de la ville portent une attention toute particulière dans le cadre des projets d'aménagement et de construction à la préservation de l'environnement naturel et des ressources dans l'intérêt des boisséens et de leur cadre de vie.



Claire GASSMANN
Conseillère Municipale Déléguée à la Voirie, aux Bâtiments

Éclairage public : une révolution en cours



Afin de rénover et moderniser l'ensemble de son parc d'éclairage, la commune s'est engagée dans un contrat de performance énergétique qui couvre la période 2023/2030. Trois objectifs en ligne de mire : réduire la facture (50 % d'économie à terme), économiser de l'énergie pour préserver l'environnement et le climat (baisse de 47 tonnes de CO²/an à terme), et diminuer la pollution lumineuse qui nuit à la santé des humains, des animaux et des plantes.

➡ État des lieux fin 2023

Le parc de luminaires d'éclairage public comporte

1 363 points lumineux

Au 31 décembre 2023 :

320 points (25 %) étaient équipés en LED avec abaissement de puissance.

Restaient

1 043 points (75 %), dont la puissance allait de **70 W à 400 W**.

➡ État des lieux fin 2024

Cette année, le programme d'investissement a permis de remplacer

379 points lumineux

Ce qui porte à plus de

50% le déploiement en LED de l'éclairage public dans la ville avec à la clé des économies d'énergie substantielles et une baisse immédiate des coûts d'entretien et de maintenance, les ampoules LED ayant une durée de **vie supérieure à 75 000 heures**.

Les lieux concernés :

Le tunnel du RER
 Le quartier du Bois-Clary
 Rue Lacarrière
 Boulevard Léon Révillon
 Rue de Chirol
 Les rues et avenues en périphérie du quartier de la Haie Griselle (Général de Gaulle, Général Leclerc et Brassens).
 Rue Mercière
 Le Pôle gare (géré par le Territoire GP SEA)
 Rue Jacques-Prévert (gérée par la SA DEV)
 Rue de Sucy et Brévannes (gérées par le Département)



À chaque réalisation d'un quartier, l'éclairage est rétabli toute la nuit. Pour optimiser les économies et limiter la pollution lumineuse.

La puissance de l'intensité lumineuse est abaissée, chaque fois que possible, entre 23h et 5h du matin,

notamment dans le quartier du Bois Clary où l'abaissement d'intensité est de 60 % à 80 % **pour favoriser la biodiversité.**

En parallèle, l'association syndicale de gestion et d'entretien de la **Haie Griselle** (ASGE) a également procédé à la rénovation de son parc d'éclairage public afin de diminuer les consommations et la pollution lumineuse au sein du quartier :

207 points lumineux en 2023 et 95 points lumineux en 2024.

La suite du programme

Les quartiers Centre-ville et Save reau sont inscrits au programme de rénovation 2025 et bénéficieront du rétablissement de l'éclairage toute la nuit avec modulation d'intensité dès la fin des travaux.

En attendant, pour répondre à la demande de la population, la coupure nocturne de l'éclairage public a été réduite, passant d'une heure du matin à 5h, au lieu de 23h30 à 5h30.

À l'issue du programme 2025/2026, **90 % de la commune sera équipée en LED.**

Bilan de l'extinction de nuit



649 000 kWh économisés

Par rapport à la même période en 2012

De novembre 2022
à octobre 2023

**343 380 kWh économisés,
soit 92 572 €.**

De novembre 2023
à octobre 2024

**306 000 kWh économisés,
soit 85 754 €.**



Soit **65 tonnes d'équivalent CO2 sur 2 ans** qui ont été évités grâce aux extinctions de nuit dans la ville.

Coût de l'investissement



472 000 € TTC ont été investis par la ville entre 2022 et 2024

Compte tenu du niveau d'aides obtenues (subventions Fond vert qui s'élève à **162 000 €**, remboursement FCTVA) et des économies d'énergie et d'entretien qui en résultent, **l'amortissement de cet investissement sera effectif en 2 ans** tout en apportant aux usagers un niveau de confort et de sécurité conforme à leurs attentes.



Retour sur les élections du Conseil Municipal des Enfants

Les élections du Conseil municipal des enfants se sont déroulées du 7 au 15 octobre dans les écoles de la ville, à l'accueil de loisirs primaire et à l'ALMO. 51 candidats en tout ont bataillé - dans un esprit parfaitement républicain - pour l'un des 16 postes à pourvoir.

Auparavant, avec le soutien actif d'Axel Lamoine, l'animateur du CME, les candidats ont réalisé leur affiche électorale afin de présenter leurs idées à leurs camarades. Ils ont également bénéficié d'une petite formation sur l'art de s'exprimer en public, ce qui est bien utile lorsque l'on doit parler devant toute la classe pour mettre son programme en valeur !

Résultats des élections

Jean Rostand A :

- ♦ Miya ABARAKA ; Daniela CANALE

Jean Rostand B :

- ♦ Nasfati NASSURDINE ; Halimatou BARRY

Jacques Prévert A :

- ♦ Amadou TOURE ; Adjil GUEYE

Jacques Prévert B :

- ♦ Kadiatou KANTE ; Carly CHEMEN

Ecole des Sacrés Cœurs :

- ♦ Lucie LE PRIOL ; Lorenzo FONDOM

Amédée Dunois :

- ♦ Lyna CISSE ; Amelia KSIAZEK

Bois Clary :

- ♦ Théo CINQUIN ; Anne Sophie ARAPAN.

La séance plénière d'ouverture devrait avoir lieu la deuxième semaine de novembre, en mairie, salle des mariages.



Les élections à l'école Jacques-Prévert : les électeurs suivent scrupuleusement le déroulement du vote

L'actualité du Conseil d'enfants et du Conseil des jeunes



LES CONSEILLERS AUX JEUX OLYMPIQUES

Lors des JO de Paris, les conseillers ont eu la chance d'assister à une journée d'athlétisme au stade de France.



TRI DES VÊTEMENTS DE LA BROCANTE

Des conseillers trient des vêtements provenant de dons lors du vide-greniers de juin, dans l'optique de venir en aide aux associations boisséennes et aux plus démunis.

SÉANCE DE CINÉMA POUR COMPRENDRE SES ÉMOTIONS

Nos conseillers sont allés voir le film «Vice Versa 2» au cinéma le Forum. Ce film d'animation est souvent considéré comme un excellent outil pour aider les enfants à comprendre et à gérer leurs émotions. Il offre une plateforme pour entamer des discussions avec les enfants sur leurs propres émotions.





Les « Ateliers d'éveil à l'harmonie du vivant » au Relais Petite Enfance

Au printemps, les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance et les enfants qu'elles accueillent ont pu participer à des ateliers de Land Art sensoriels mené par Nadiak Teles, artiste plasticienne.

Il s'agissait de rendre visible une sensation furtive, empreinte de diverses sensations et d'amorcer un dialogue intime avec le dehors. De créer une transversalité entre l'art, le jeu, la nature, l'enfant et son assistante maternelle. Les enfants ont pu ainsi explorer, tou-

cher, sentir et créer avec les éléments naturels qui les entourent. Chacun a créé sa toile imprimée de végétaux et de leurs odeurs qu'ils ont eux-mêmes choisis et cueillis. Ça a été une véritable découverte pour nous tous, avec en prime la création d'un livre végétal pour le Relais Petite Enfance que les enfants ont plaisir à (re)découvrir lors des accueils jeux.



Promotion 2023

Boissy célèbre sa jeunesse

La ville de Boissy-Saint-Léger organise le 20 décembre à la salle du Tohu Bohu, de 19h30 à 23h, une soirée en l'honneur des jeunes, pour leur réussite scolaire, professionnelle, sportive ou artistique.

Cet événement s'adresse aux jeunes âgé(e)s de 16 à 25 ans, ayant obtenu :

- un diplôme au courant de l'année scolaire 2023/2024, - une reconnaissance sportive de niveau national ou international (valide ou handisport), - la réalisation d'une œuvre musicale, littéraire, cinématographique ou théâtrale...

La programmation de cette soirée sera précisée sur le courrier d'invitation adressé aux jeunes et à leurs accompagnants (2) après avoir confirmé leur

présence auprès des animateurs de l'Espace Jeunesse 18/25 ans par retour du coupon ci-dessous.

Pour toute information complémentaire : contacter l'équipe d'animation du Point information Jeunesse au 01 45 69 55 11 ou 01 45 69 38 06

Coupon-réponse - Soirée de la réussite

À retourner au plus tard le 5 décembre

(joindre obligatoirement la photocopie du diplôme ou reconnaissance)

au Point Information Jeunesse ou par Mail : pij@ville-boissy.fr 8 rue Chirol, 94470 Boissy-Saint-Léger.

Vous pouvez également vous inscrire sur le site de la ville

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tel :

Adresse complète :

Mail :

Diplôme ou reconnaissance obtenu cette année :

Associations : la campagne de subvention est ouverte

Depuis toujours, la ville de Boissy-Saint-Léger soutient son réseau associatif. Un engagement fort qui nourrit la vie de ses quartiers et des Boissiens. En leur apportant une aide financière par le versement de subvention ou le bénéfice d'avantages en nature (mise à disposition de salle ou matériel, communication...), la municipalité permet à ses associations d'apporter un soutien aux activités d'intérêt général qu'elles mettent en place.

Ouverture de la campagne de subvention 2025

La campagne de demandes de subventions pour l'année 2025 est ouverte jusqu'au 9 décembre. Le dossier de demande de subvention est accessible sur demande auprès du service culturel

ou sur le site de la ville, jusqu'au 9 décembre.

Les associations pouvant bénéficier d'une demande de subventions doivent remplir les critères suivants :

- Être déclarée auprès de la préfecture et disposer d'un numéro SIRET.
- La subvention doit concerner un projet d'intérêt général réalisé par l'association
- Subvention sur projet, en fonctionnement (couvrir les charges et frais divers) ou en investissement (matériel, etc.).
- Avoir plus d'un an d'existence et avoir son siège social sur la collectivité depuis minimum 1 an.

Planning prévisionnel

L'association doit obligatoirement déposer sa demande sous format papier à la direction de l'action culturelle, bd

Léon Révillon – 94470 Boissy-Saint-Léger ou sous format dématérialisé à culturel@ville-boissy.fr. Au-delà du 9 décembre, tout dossier rendu hors délai et/ou incomplet sera non traité.

Une fois la demande de subvention déposée, l'association reçoit un courriel dans lequel seront stipulés le numéro de dossier de la demande et le service compétent qui étudiera la demande de subvention. Si des éléments sont manquants à votre demande, un complément d'information vous sera demandé. La demande sera instruite puis présentée au Conseil municipal. Celui-ci procédera à un vote qui, s'il est favorable, entraînera le versement de la subvention. Le versement de la subvention sera effectué sur le compte bancaire fourni par l'association. Chaque versement de subvention sera lié à un contrat d'engagement qui devra être signé par l'association.

Exposition franco-allemande à la salle des Fêtes

Début octobre, la salle des fêtes accueillait une exposition sur l'Europe et l'amitié franco-allemande, réalisée par nos amis de Lauda et proposée par l'association Boissy Jumelage qui met en relation les habitants des deux villes jumelées.

Pendant la semaine, des classes de CM2, mais aussi des collégiens sont venus découvrir cette exposition avec beaucoup de curiosité. Ils ont été parfois accompagnés par deux de nos élèves, Claire Gassmann et Claire Chauchard. Dans son souci de promouvoir la langue et la culture allemandes, l'ABJ avait également organisé une soirée samedi 5 octobre. Au programme, lecture de textes écrits en français par des adhérents de l'ABJ et de l'atelier



d'écriture d'Arc-en-Ciel et en allemand par le Maire et des habitants de Lauda. Sur les murs de la salle étaient exposés des tableaux inspirés de ces textes et réalisés par les adhérents de l'association Ombre et Lumière. Pour agrémenter cette soirée en musique, trois jeunes violoncellistes de Lauda et leur professeur ont joué des pièces instrumentales qui ont enthousiasmé l'assistance.

Yliane Hassani, de l'animation aux Jeux olympiques

Yliane, malgré son jeune âge - il a 21 ans - a déjà accumulé de nombreuses expériences qui l'ont mené de l'animation jusqu'aux Jeux olympiques de Paris, avec toujours l'envie de découvrir de nouveaux domaines.

Yliane est Boissééen de naissance. Pendant sa scolarité, il a fréquenté l'école Jacques-Prévert, puis le collège Blaise-Cendrars. Enfant, il aime beaucoup jouer aux jeux vidéo. Cette passion - qui l'a totalement quittée aujourd'hui - le conduit à se diriger vers un BAC Pro, option réseaux informatiques au lycée Gourdou-Leseurre de Saint-Maur. Il obtient bien son diplôme, mais prend conscience au même moment que passer son temps derrière un écran à taper du code ne lui convient pas vraiment. Il opère alors un nouveau changement d'orientation en passant le BAFA théorique grâce au PIJ de Boissy, ce qui lui permet d'intégrer l'équipe d'animation de l'école des Châtaigniers. L'ambiance est bonne, le travail avec les enfants l'intéresse, aussi envisage-t-il de poursuivre dans cette voie en passant les tests des écoles d'éducateurs spécialisés, qu'il réussit. C'est à ce moment qu'on lui propose de travailler dans le domaine de la sécurité : une nouvelle opportunité qu'il saisit à bras-le-corps. Il va dès lors couvrir de nombreux événements, des concerts, des spectacles, ainsi que les 24 heures du Mans. Une expérience dont il garde un souvenir inoubliable, car son poste de travail lui offre la possibilité d'assister du bord de la piste aux essais des coureurs automobiles. Sensations garanties ! Son job dans la sécurité lui permet d'appréhender de nouveaux domaines, comme la gestion d'équipe, ainsi que les relations avec le public, qu'il faut aborder avec tact et calme, mais aussi avec une certaine autorité, afin que



des situations parfois tendues ne dégènerent pas. Très apprécié par ses employeurs de la société GIPS SECURITY basée à Créteil, Yliane se voit proposer de participer à la sécurité des Jeux olympiques en tant que chef d'équipe. Il demande toutefois à être coordinateur, ce qui est accepté. Basé au village olympique de Saint-Denis, Yliane a pour mission de répartir la présence des agents sur le site, de gérer leur emploi du temps et d'une manière générale de s'assurer que les équipes travaillent dans les meilleures conditions. Il encadre également le contrôle des entrées et des sorties du

village, le transport des athlètes lors des cérémonies d'ouverture et de fermeture des jeux, 4 en tout ! " Ça a été une expérience magnifique, qui m'a permis de croiser le chemin de stars du sport, comme LeBron James, Rafael Nadal, Léon Marchand ou les frères Lebrun". À présent que l'aventure des jeux est achevée, Yliane, tout en poursuivant son job dans la sécurité, est prêt à s'engager dans une nouvelle expérience, sans aucun rapport avec les précédentes ! Mais il préfère ne pas en parler, afin de préserver la surprise... Alors, quel que soit son projet, on lui souhaite une totale réussite.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Chères Boisséennes, chers Boisséens,

Notre ville, comme toutes les collectivités locales, fait face à des choix budgétaires qui risquent de bouleverser notre quotidien. Le projet de loi de finances pour 2025 prévoit des coupes sans précédent : ce sont désormais 5 milliards d'euros qui seront prélevés sur les ressources des territoires. Une fois encore, les collectivités locales sont mises à contribution pour atteindre des objectifs nationaux, sans réelle prise en compte des spécificités de chaque territoire.

Des répercussions concrètes pour notre quotidien : À Boissy-Saint-Léger, ces décisions auront des conséquences directes sur notre capacité à maintenir et améliorer les services publics de proximité. La réduction du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) de 800 millions d'euros, par exemple, impactera notre capacité d'investissement dans des projets essentiels comme la rénovation de nos écoles, l'entretien de la voirie, ou encore la modernisation de nos équipements sportifs. Cette décision met en péril les engagements pris auprès des Boisséens, car elle réduit notre marge de manœuvre financière pour agir localement. De plus, le nouveau Fonds de résilience des finances locales, qui prélèvera 3 milliards d'euros sur les recettes des collectivités, va encore fragiliser les moyens d'action de notre ville. Bien que présenté comme temporaire, ce mécanisme s'ajoute à d'autres mesures qui, elles, contribuent à une baisse structurelle des dotations de l'État, notamment le gel de la dynamique de TVA entre 2024 et 2025 et la diminution drastique du Fonds vert de 2,5 Md € à 1 Md €.

Des orientations injustes et inacceptables : Ces nouvelles orientations budgétaires remettent en cause la capacité de nos élus à honorer leurs engagements pris devant vous, nos concitoyens. Elles affaiblissent la capacité des communes à répondre aux besoins croissants de la population. De telles décisions, prises sans concertation réelle avec les acteurs locaux, menacent non seulement l'équilibre budgétaire de nos villes, mais aussi la qualité des services publics que nous nous efforçons de garantir. Nous déplorons que les collectivités locales soient de nouveau les premières cibles de mesures d'austérité déguisées en ajustements budgétaires, alors qu'elles sont les moteurs de l'investissement de proximité, créatrices de lien social et porteuses d'une vision de l'avenir de nos territoires.

Défendre notre ville et ses habitants : Face à ces défis, nous continuerons à défendre les intérêts de notre ville et de ses habitants. Nous dénoncerons ces mesures, dont les conséquences sont trop souvent sous-estimées au niveau national, et nous soutiendrons toutes les démarches visant à rétablir un dialogue constructif avec l'État. Nos actions viseront à garantir que chaque Boisséenne et chaque Boisséen puisse continuer à bénéficier d'un service public de qualité.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

La droite départementale a encore frappé : rétablissons le remboursement à 50 % de la carte Imagine'R pour tous les jeunes du Val-de-Marne !

À chaque rentrée scolaire, les familles val-de-marnaises font face à des coûts importants. Selon la confédération syndicale des familles, les dépenses sont en moyenne de 342 € par enfant au collège, 398 € par enfant au lycée. Des chiffres qui révèlent à eux seuls l'ampleur de la charge pesant sur les foyers, et encore, ces données n'incluent ni les frais cachés ni les dépenses imprévues qui s'accumulent tout au long de l'année.

Mais cette année, les jeunes val-de-marnais doivent également faire face à une décision politique profondément injuste. La majorité départementale de droite a décidé de mettre fin au remboursement à hauteur de 50 % de la carte Imagine'R pour les lycéens non boursiers et les étudiants. Une mesure qui concerne près de 80 % des bénéficiaires. Concrètement, pour chaque jeune concerné, cela représente une charge supplémentaire de 187,20 € par an. Cette décision, qui frappe en plein cœur la jeunesse de notre département, est une véritable violence sociale. Alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, la majorité départementale choisit de précariser encore davantage les jeunes et leurs familles. Dans un contexte où, de plus en plus de Français, peinent à boucler leurs fins de mois, ce choix politique est incompréhensible.

Les élus communistes dénoncent avec la plus grande fermeté cette décision. À l'heure où il est plus que jamais nécessaire de soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire et universitaire, de leur garantir un accès facilité à l'éducation et à la mobilité, ce coup de rabot est non seulement injuste, mais irresponsable. Elle contribue à creuser les inégalités et renforce la fracture sociale dans notre département.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : pcfboissysaintléger -

Mail : pcf.boissysaintleger@gmail.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Boissy, c'est vous

Texte non parvenu



F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité Groupe de la majorité municipale

Stop la malbouffe ? Acheter bio, manger sainement, cuisiner bas carbone, faire de l'exercice

47 % des Français sont en surpoids. La communication des multinationales de la malbouffe, l'agriculture intensive et les mauvaises habitudes, comme la présence des écrans, les repas rapides et les addictions au sucré, provoquent de nombreuses maladies.

Des solutions existent :

Faire ses achats au marché ou au moins dans les rayons fruits et légumes des supermarchés ; cuisiner à partir de **produits non transformés** est bénéfique pour la santé, et pour le porte-monnaie aussi, à condition de résister aux sodas et de **réduire sa consommation de viande**, mais aussi de ne pas acheter plus que nécessaire. **Le gaspillage alimentaire est important**, avec ce qu'on oublie au fond du frigo ; les circuits courts alimentaires, comme les AMAP. Il y en a une à Boissy ; **l'eau du robinet c'est très bon**, ça ne coûte pas cher, ça n'est pas lourd à porter, ça ne produit pas de déchets plastiques ; **l'exercice physique**, notamment la marche à pied et le vélo.



Prenons en main notre santé, c'est bon pour nous, pour nos enfants et pour l'avenir de la planète.

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Madame, Monsieur, chers Boisséens,

La mise en service du **Grand Paris Express constitue l'élément phare de développement du Val-de-Marne** pour les 10 prochaines années.

Depuis juin, la ligne 14 relie l'aéroport d'Orly à Paris en moins de 30 minutes. En 2025, la ligne 15 sud traversera le Val-de-Marne, reliant Pont de Sèvres (Hauts-de-Seine) à Noisy - Champs (Seine-Saint-Denis / Seine-et-Marne) en 37 minutes. 10 des seize nouvelles gares de cette ligne se situent en Val-de-Marne. **Les habitants de Boissy-Saint-Léger pourront y accéder via la ligne A du RER depuis Saint-Maur-Créteil.**

2025 marquera également l'arrivée du tout premier téléphérique urbain d'Île-de-France, baptisé Câble 1, reliant Villeneuve-Saint-Georges à la ligne 8 du métro à Créteil.

Depuis plusieurs mois, les Présidents des départements du Val-de-Marne et de l'Essonne se sont mobilisés pour **étendre la ligne 18 à l'est de l'aéroport d'Orly jusqu'à Boissy-Saint-Léger**. Cette extension répond à l'impératif d'une desserte plus performante des territoires les plus éloignés des transports. L'objectif est non seulement de compenser la coupure naturelle créée par la vallée de la Seine, mais aussi de **faciliter l'accès aux bassins d'emploi et d'activités autour d'Orly et Massy**. La région Île-de-France a entendu cette demande, et vient de confirmer l'inscription du prolongement de la ligne 18 dans son schéma d'aménagement pour 2040. Une excellente opportunité pour les Boisséens !

Cette révolution des transports s'accompagne d'une refonte tarifaire **plus juste et simplifiée**. Dès le 1^{er} janvier 2025, un billet unique métro-train-RER coûtera 2,50 € (1,99 € avec Liberté+) et un billet bus-tram 2,00 € (1,60 € avec Liberté+).

Cela mettra fin aux billets Origine-Destination et à la grille actuelle qui comporte plus de 50.000 tarifs, allant de 2,15 € à 6,00 €.

Les Boisséens, qui paient actuellement 5 euros pour un trajet en RER jusqu'à Paris, verront ce coût passer à 2,5 € (ou 1,99 € avec Liberté+).

Toutefois, encourager les habitants à adopter les transports en commun, et ainsi protéger l'environnement, demande plus que des infrastructures adaptées. Il est nécessaire d'améliorer l'aménagement urbain, de rendre les abords des gares propres et sûrs. En ce sens, il reste encore beaucoup à faire à Boissy-Saint-Léger...

Bien à vous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Novembre

01 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31
 03 - Rue du Rocher - Santeny - 01 43 86 01 23
 10 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46
 11 - 14 place Arthur Rimbaud - Limeil-B. - 01 56 32 00 41
 17 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
 24 - 73 rue du Lt Dagorno - Villecresnes - 01 45 95 41 33

Décembre

01 - 17 av du Président. Wilson - Limeil-B - 01 56 32 67 70
 08 - 36 rue Henri Barbusse - Limeil-Brévannes - 01 45 69 40 79
 15 - 1 rue Montaleau - Sucy-en-Brie - 01 45 90 20 33
 22 - 49 rue de Paris - Boissy-Saint-Léger - 01 45 98 19 99
 25 - 23 place de la Fraternité - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 72
 29 - 2 rue du Faisan Doré - Sucy-en-Brie - 01 45 90 23 16

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- Mercredi 13 novembre de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, .
- Mercredi 11 décembre de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes, mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.



État civil

NAISSANCES

Juillet : Isaac AMATODJA.

Août : Joy BOGORIS FEY, Alexandre QUÉROL, Lilia JEMILI, Jenah JEMILI.

MARIAGES

Août : Erick LAMBA et Anne-Marie DJUIDJE KEMOGNE NGUETCHEUSSI, Ahmed ELRAZZAZ et Souad FILALI, Prosper MALONGA et Deddy BAYOKILA, Sutharshan BALAKRISHNA-RAJAH et Nishaya JUSTIN WILFRED.

Septembre : Abdelmajid ADJAL et Ouria IDRIS, Ange-Patrick et Debora SERI, Anastasiia UNHURIAN et Marian Kiliianu.

PACS

Août : Max BLANDIN et Yevgeniia YAREMCHUK.

Septembre : Fiona MARTINO et Stéphane SOUSA, Marilyn DIVET et Jean-François MULL.

DÉCÈS

Juin : Marie-Françoise GUYOT née DUSONCHET, Jean-Dominique GUYOT.

Août : Gabriel CAYRE.

Septembre : Michel SCHANDO, Camillia FENSIE, Madeleine FETAL DUARTE.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

LA FABRIQUE

Mercredi 13 novembre
10h30
Le Forum
Jeune public - dès 3 ans

BAL KRÉYOL D'ÉLISE

Samedi 23 novembre
20h
Salle des fêtes de la ferme
Tout public

LES JEUX DE L'AMOUR ET D'OFFENBACH

Dimanche 15 décembre
16h
Le Forum
Tout public



Billetterie en ligne : <https://boissyculture.mypardo.com/>
ou au 01 45 10 26 99

PUBLICITÉS

Boissy Mag

**Vous souhaitez faire la
promotion de votre marque ou
de votre service localement et
paraître dans notre bulletin
municipal ?**

**Envoyer votre demande à
l'adresse : s.com@ville-boissy.fr**





J'AIME RENOVER

Ensemble, une rénovation qui vous ressemble!

NOS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION

- Peinture
- Électricité / Plomberie
- Plâtrerie
- Revêtements de sols
- Isolation et décoration
- Rénovation PMR



PROMOTION ENCHANTÉE

Pour fêter notre installation dans la ville,

OFFRES MAGIQUES

-10%

Sur toute rénovation totale

Une métamorphose de vos 3 pièces
(peinture salle de bain, WC, cuisine)
pour 890€ TTC les 3

réservée aux chers habitants de Boissy St Léger.

Professionnels et particuliers, faites appel à notre expertise !

3 bis rue Louise CHENU 94470 Boissy St Léger
07 65 70 72 95 - contact@jimrenover.fr - www.jimrenover.fr



Marché

DE NOËL

Du 6 au 8 décembre

Le 6 de 17h à 21h

Le 7 de 10h à 20h

Le 8 de 10h à 19h

.....
SALLE DES FÊTE DE LA FERME
.....

Petit train, animations, ateliers créatifs,
Père Noël, retraite aux flambeaux, tombola

